



**DEBAT RURAL : AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT  
DES TERRITOIRES RURAUX : QUELLES PERSPECTIVES ?  
MARDI 25 NOVEMBRE**

**Allocution de Monsieur Jacques DIOUF  
Directeur général de l'Organisation des nations unies  
pour l'alimentation et l'agriculture**

**Monsieur le Président des maires de France,  
Monsieur le Ministre et cher ami, Michel BARNIER,  
Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est un grand honneur pour moi de m'adresser aujourd'hui à Paris à ce Congrès des maires et présidents des communautés de France.

Je voudrais vous remercier de m'avoir invité à partager avec vous certaines réflexions sur le défi de la crise alimentaire mondiale et les actions nécessaires pour y faire face.

L'un des principaux défis de l'humanité, c'est de vaincre la faim.

Outre les aspects moraux et humanitaires, la lutte contre la faim a également un fondement juridique. Le droit fondamental à une nourriture suffisante est reconnu dans plusieurs instruments du droit international, notamment l'article 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

L'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, quant à elle, se fonde sur le préambule de sa constitution qui lui donne mandat de contribuer à l'expansion de l'économie mondiale et libérer l'humanité de la faim.

Le Sommet mondial de l'alimentation, cinq ans après, tenu à Rome en juin 2002, a montré que l'objectif fixé lors du premier sommet de 1996 de réduire de moitié à l'horizon 2015 le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition dans le monde risque fort de ne pas être atteint.

Le sommet a attiré l'attention de la communauté internationale sur le fait que les ressources qui devraient financer les programmes agricoles dans les pays en développement, au lieu d'augmenter étaient en train de baisser.

Aujourd'hui, le monde compte 923 millions de personnes sous-alimentées. Rien qu'en 2007, du fait de la crise alimentaire mondiale, le nombre de personnes qui souffrent de la faim a augmenté de 75 millions au lieu de diminuer de 43 millions afin d'atteindre l'engagement du Sommet mondial de l'alimentation de 1996.

Ces trois dernières années ont été marquées par une augmentation rapide des cours des produits alimentaires. L'indice F.A.O. des prix des denrées alimentaires a d'abord augmenté de 9 % entre 2005 et 2006 puis de 24 % l'année suivante et, enfin, de 40 % pendant les premiers mois de 2008.

En juillet, les bonnes perspectives mondiales de production ont entraîné un tassement des prix des principales céréales. Les prix des aliments ont, certes, amorcé une tendance à la baisse de 14 %, mais on

constate que l'indice des prix des aliments, en septembre 2008, restait en hausse de 51 % par rapport à sa valeur en septembre 2006.

Les prix des intrants ont doublé, voire triplé, et sont devenus inaccessibles à beaucoup de producteurs agricoles.

La baisse des prix des produits alimentaires ne doit donc pas être interprétée comme la fin de la crise. Elle est davantage le résultat d'une baisse de la demande, liée au ralentissement économique global plus qu'à une augmentation suffisante de l'offre.

Les stocks des céréales doivent être reconstitués. Avec seulement 433 millions de tonnes à l'ouverture, le ratio stock/utilisation de céréales est à son deuxième niveau le plus bas depuis trente ans.

En plus, le fléchissement des prix pourrait entraîner une baisse de la production alimentaire en 2009-2010, ce qui aboutirait à une haute crise alimentaire.

En réponse à des prix plus incitatifs, les pays développés, qui ont une forte élasticité de leur offre par rapport à la demande, ont ainsi augmenté de 11 % leur production de céréales.

Les pays en développement, par contre, n'ont enregistré qu'une croissance de 0,9 %. En fait, si on exclut la Chine, l'Inde et le Brésil, on constate que la production de ces pays a, en réalité, baissé de 1,6 %.

Les importations de produits alimentaires ont atteint 827 milliards de dollars des Etats-Unis en 2007 et pourraient s'élever à 1 020 milliards en 2008.

Cela représente une augmentation des coûts des importations de 23 % au niveau mondial et de 35 % pour les pays en développement.

Les conséquences de la crise alimentaire sont dramatiques, notamment pour les ménages pauvres et même pour les petits producteurs agricoles qui n'arrivent pas à assurer leur alimentation avec leur propre production.

A la fin de 2007 et au début de 2008, des émeutes de la faim ont provoqué des troubles sociopolitiques et des morts dans vingt pays sur tous les continents. En octobre 2008, on recensait 36 pays en situation de crise alimentaire grave nécessitant une aide d'urgence.

Parmi ces pays, 21 se trouvent en Afrique, 12 en Asie et 3 en Amérique latine.

Les problèmes de la sécurité, de l'immigration, de la drogue, du mouvement des capitaux et des crises financières sont, certes, importants, mais la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement, qui passe par l'élimination de la faim, doit être aussi une priorité.

La lutte contre la pauvreté ne peut se limiter à l'éducation et à la santé qui sont nécessaires.

Il faut assurer aux personnes à éduquer et à soigner l'alimentation de base qui assure la nutrition donc leur intégrité biologique.

Et sans les efforts accrus au profit du développement agricole, il est impossible de fournir aux 70 % des pauvres vivant en milieu rural un emploi et un revenu indispensables pour faire fonctionner de manière durable les écoles et les centres de santé.

Hélas, l'aide publique à l'agriculture est passée de 8 milliards de dollars en 1984 à 3,4 milliards de dollars en 2004 soit une baisse en termes réels de 58 %.

La part de l'agriculture dans l'aide publique au développement a chuté passant de 17 % en 1980 à 3 % en 2006.

Les institutions financières internationales et régionales ont enregistré une baisse drastique des ressources destinées à l'agriculture. Dans un cas édifiant, le portefeuille de prêts à l'agriculture d'une institution est passé de 33 % en 1979 à 1 % en 2007.

Pourtant, les progrès de l'agriculture permettent de réduire l'insécurité alimentaire et la pauvreté mais contribuent aussi à la croissance économique et à la stabilité sociale. Au demeurant, ce sont les pays qui investissent le plus dans l'agriculture qui sont les moins pauvres et qui ont le moins de personnes souffrant de sous-alimentation.

Pour relever le défi de l'insécurité alimentaire mondiale de façon durable, il faut non seulement éliminer la faim dans le monde mais aussi doubler la production alimentaire.

Il faut, en effet, nourrir une population actuelle de 6,5 milliards et qui atteindra 9 milliards en 2050.

Nous avons organisé, du 3 au 5 juin dernier, la Conférence de haut niveau pour faire face à la crise alimentaire mondiale.

Ainsi, les délégués de 181 pays dont 43 chefs d'Etat et de gouvernement, notamment le président Nicolas

SARKOZY et plus de 10 ministres, ont réaffirmé la nécessité de produire plus, en particulier dans les pays à faibles revenus et à déficit vivrier.

La déclaration de la conférence, approuvée par acclamations, a clairement indiqué que l'investissement dans la production agricole était à la base de toute solution durable à la crise alimentaire et que des ressources appropriées étaient nécessaires à cet effet. Dans le cadre des engagements pris lors de la conférence, nous avons au sommet du G8, en juillet, vu qu'il fallait continuer dans le sens de l'investissement et, notamment, créer les infrastructures et accroître la production et la productivité agricole dans les pays en développement.

Trouver 30 milliards de dollars par an à cet effet devrait être possible dans un monde où 365 milliards de dollars des Etats-Unis ont été consacrés en 2007 au soutien à l'agriculture dans les pays de l'OCDE et où l'on dépense 1 340 milliards de dollars par an pour les armements dans les pays développés et en développement et où on a pu trouver en quelques semaines 3 000 milliards de dollars pour faire face à la crise financière mondiale.

La F.A.O. continue à mener différentes actions dans le cadre de son initiative contre la flambée des prix des aliments, lancée le 17 décembre 2007.

L'Organisation a ainsi reçu de 79 pays des demandes de participation à ce programme. Les distributions de semences et d'engrais ont déjà commencé et sont programmées dans d'autres pays, au nombre de 76 aujourd'hui.

Ce type d'activité n'est, au demeurant, pas nouveau pour l'Organisation car au cours des dix dernières années, elle a mis en œuvre 1 022 projets de distribution d'intrants pour un montant global de 931 millions de dollars. Mais je dois dire aussi que face aux attentes de ces pays, les moyens financiers pour intervenir sont loin d'être à la hauteur des besoins.

Il faut tout d'abord mobiliser les volontés politiques nationales et améliorer la gouvernance et la régulation, notamment celles des institutions intervenant en milieu rural. Cela devrait conduire à l'orientation des investissements vers les domaines prioritaires. Je pense en particulier à la maîtrise de l'eau qui joue un rôle capital pour le développement.

En Afrique subsaharienne, seulement 4 % des terres arables sont irriguées alors qu'elles n'utilisent que 3 % des ressources en eau renouvelables. Ces chiffres sont respectivement de 38 % pour les terres arables et 20 % pour les ressources en Asie.

Mais il y a aussi, bien sûr, les infrastructures, en particulier celles facilitant l'accès au marché : routes rurales, moyens de stockage, de conditionnement, de transport et de contrôle de la qualité. Il faudrait également renforcer les institutions locales ainsi que les capacités scientifiques et humaines des pays en développement.

Tout cela représente des investissements considérables qui dépassent les capacités des économies nationales des pays les moins développés.

Il faudrait aussi créer un environnement agricole international favorable au développement de l'agriculture. Il s'agit de concevoir un nouveau système d'échange agricole, offrant aux agriculteurs des pays développés comme à ceux des pays en développement la possibilité de gagner dignement leur vie.

Ils doivent, en effet, avoir des revenus comparables à ceux des travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire de leurs pays respectifs pour rester dans les activités rurales.

Il faudrait mettre en place des règles et des mécanismes assurant un commerce international non seulement libre mais équitable.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Pour atteindre ces objectifs et pour que les résultats soient réellement significatifs, il faut pouvoir compter sur le soutien effectif des acteurs influents des pays développés : vous, les maires et présidents de communautés, les responsables des autorités locales. Les collectivités territoriales (régions, départements, communes), qui se sont directement impliquées dans des projets de coopération, sont des partenaires privilégiés pour cette initiative.

Consciente du rôle que les collectivités locales peuvent jouer et jouent dans le développement des pays du Tiers monde, la F.A.O. a été la première agence des Nations Unies à les associer à ses activités : le programme de coopération décentralisée de la F.A.O. a

démarré en 2003 avec un projet soutenu par la municipalité de Rome sur le développement de l'agriculture urbaine et périurbaine dans la ville de Kigali. Le programme a conclu dans une période relativement courte des accords avec 25 collectivités locales incluant des municipalités en France, en Espagne, en Italie et en Belgique.

Les projets sont identifiés et exécutés dans le cadre de partenariats tripartites, comprenant des autorités locales.

Force est de constater que dans la coopération décentralisée, peu d'actions en ce moment portent sur l'agriculture.

C'est pourtant en travaillant sur ce secteur que l'on peut agir de manière efficace contre la faim et la pauvreté et éviter la paupérisation des zones urbaines et périurbaines avec les marginaux des migrations rurales.

C'est là que les actions des collectivités devraient désormais être renforcées et multipliées. Il y a une convergence d'intérêts pouvant constituer le centre d'un partenariat triangulaire entre la F.A.O., les collectivités locales des pays développés et celles des pays en développement pour un développement durable et un monde libéré de la faim.

Je sais pouvoir compter sur vous, les maires et responsables des collectivités, pour une mobilisation en faveur d'un combat qui, sûrement, mérite d'être mené : celui de permettre à tous les peuples de la Terre de bénéficier du droit à l'alimentation qui est le plus fondamental de tous les droits humains.

Je vous remercie de votre aimable attention.